

## Barème d'honoraires\*

Actualisé au 20/02/2022

\*Prix maximum par prestation

### TRANSACTION

TVA en vigueur : 20%

#### Honoraires de négociation

(Vente d'habitation, stationnement, terrain à bâtir)

Montant TTC à la charge du vendeur – Le barème est à appliquer par tranche cumulative

Assiette	HT	TTC
De 0 à 95 000 €	8,33 %	10 %
De 95 001 € à 125 000 €	5,83 %	7,00 %
125 001 € et au delà	5 %	6 %

Avec un minimum de facturation de 4 000 €

### LOCATION

#### Honoraires de location\*

(Montant TTC identique pour chacune des parties, bailleur et locataire)

*L'ensemble des honoraires est plafonné à un mois de loyer charges comprises	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux de sortie
Zone non tendue	8 € ttc/m <sup>2</sup>	3 € ttc/m <sup>2</sup>
Zone tendue	10 € ttc/m <sup>2</sup>	3 € ttc/m <sup>2</sup>

Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur) **1%** du loyer annuel hors charges

Location stationnement (frais partagés entre chaque parties) **16% TTC** du loyer annuel hors charges

### GESTION LOCATIVE

#### Forfaits

(Montant exprimé en % HT de l'encaissement)

Service Initial	7,00%
Service Confort	8,00%
Service Privilège	9,00%

### DETAILS PRESTATIONS

Toutes les prestations spécifiques sont disponibles en agence, sur première demande

[Nous consulter](#)